

Monsieur le Président,

Nous sommes contents de vous rencontrer afin de vous faire connaître une partie des difficultés, propres à la DT CAOL, que nous rencontrons actuellement.

Sans ordre de priorité, nous nous interrogeons sur différents points (ceci n'en est pas une liste exhaustive):

- Comme vous le savez, le monde des Forestiers de l'Allier a vécu un drame cette année. Un certain nombre de mesures, insuffisantes, ont été prises localement. Comment vont être réglés les problèmes vécus au quotidien localement par les collègues.
- A propos des diminutions annoncées d'effectifs prévues dans le contrat de plan Etat/ONF : Notre DT va encore, et malgré ses excellents résultats, être mise à contribution. La seule raison avancée au C .T. Central est que « cela est dû au nombre élevé d'UT » ??? Nous trouvons devant un manque de cohérence. En effet les effectifs par UT correspondent, en moyenne à celui qui a été négocié ce printemps entre le DG M.VINE et les OS représentatives des fonctionnaires, l'argument employé pour justifier ces suppressions tombe donc de lui même. Nous nous trouvons de fait devant des suppressions non justifiées. La partie « montagne » de la DT avec une multitude de forêts sectionnales n'est nulle part prise en compte. En outre le scénario retenu correspond à celui présenté par M.Bouthier, Directeur Territorial, comme irréaliste parmi ceux qu'il avait présenté lors du dernier CTPT. Ces suppressions ne vont pas concourir à améliorer le climat social de notre établissement (quasiment un poste par UT et 20% des BET). Pour information, à ce jour les agents patrimoniaux représentent moins de 50% des effectifs. La confusion régnant dans les nouvelles organisations fonctionnelles, les outils informatiques absents ou déficients, le changement partiel ou total de fonctions de 75 personnels administratifs ne peuvent apporter une stabilité des structures et l'apaisement du climat social. Ces remarques vis-à-vis des diminutions d'effectifs sont également valables au niveau national.
- Le passage de la future ligne LGV en forêt de Tronçais et dans d'autres forêts: En dehors des problèmes écologiques, de destruction de forêts et donc d'emplois que ce passage va inévitablement créer et qu'il serait trop long de développer vu le temps qui nous est accordé, les tutelles demandent à l'ONF de produire plus en acceptant une diminution de la surface forestière, ce n'est pas la non plus cohérent.

Vous comprendrez, Monsieur le Président que nous nous interrogeons sur l'avenir de notre établissement et de ses personnels, fiers de ce qu'ils accomplissent au quotidien.